

Condom

Bourse au permis de conduire

La municipalité de Condom relance le dispositif de la bourse au permis de conduire.

Le principe reste inchangé, à savoir que la bourse d'un montant de 550€ sera attribuée à 6 jeunes Condomois âgés de 18 à 25 ans, après examen du dossier de candidature qu'ils auront déposé, accompagné d'une lettre de motivation.

En contrepartie, 50 heures d'activité d'intérêt collectif auprès de structures à caractère social ou humanitaire de la ville devront être réalisées. La bourse ne pourra être cumulée avec d'autres aides à l'exception du « permis à 1€ » mis en place par l'État.

L'action se déroule de la manière suivante : les dossiers sont à retirer au Point Information Jeunesse, la date limite de dépôt des dossiers est le 30 octobre 2015 ; l'Examen des dossiers par la commission des affaires sociales se fera en novembre 2015. La Décision sera notifiée aux candidats. Un engagement sera signé entre le candidat et la municipalité ainsi qu'entre l'association et le candidat . Ultime étape l'inscription dans l'une des trois auto – écoles de Condom.

La bourse sera directement versée à l'auto – école, sous réserve que les heures d'activité d'intérêt collectif aient été effectuées et que le code ait été obtenu.